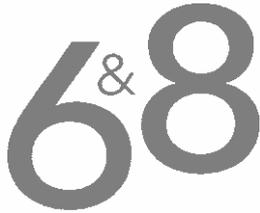


M A I R I E



ARRONDISSEMENTS  
M A R S E I L L E

LE MAIRE

Marseille, le 2 mai 2022

**Monsieur Roland GIBERTI**  
Président du Conseil de Métropole  
Marseille-Provence  
BP 48014  
13567 MARSEILLE Cedex 02

N/REF. : PB/GR/AM/LC  
N° 17414/22/05/00204  
OBJET : Piste cyclable Cantini

Monsieur le Président,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la piste cyclable Cantini.

En effet, la demande de la Mairie de secteur est d'implanter au moins un sens sur chaussée : nous maintenons cette demande, importante et conforme aux préconisations du Cerema. Pour rappel et partage avec vos services :

- Axe inter-quartiers majeur, Cantini accueillera à la fois un trafic tramway important et de nombreux cyclistes: la piste Cantini ne peut pas être dangereuse.
- Ce trottoir coincé entre un grand parc et un tramway verra passer de très nombreux piétons, avec attroupements et trajets erratiques lorsqu'ils descendent du tramway.
- Les vélos ne doivent pas circuler sur les trottoirs, c'est dangereux pour les piétons, la ville l'a rappelé souvent. Dans le cas d'une réfection lourde de façade à façade, où on n'a pas hésité à faire reculer un grand parc en abattant 60 arbres, rien n'excuse de laisser les vélos sur trottoirs. A présent, nous sommes pragmatiques puisque la Métropole ne nous a pas consulté en phase projet : nous demandons un ajustement à la marge.

En conclusion: Il faut retirer la moitié du flux cycliste de ce trottoir pour limiter les conflits d'usage piétons-cyclistes. La largeur de chaussée permet d'installer deux pistes unidirectionnelles de 2m50: une le long du parc, sur trottoir dans le sens Sud-Nord ; l'autre sur chaussée en remplacement d'une bande de stationnement, dans le sens Nord-Sud. Les arbres peuvent être plantés là où ils sont prévus.

En vous remerciant par avance pour l'attention et les suites que vous réserverez à la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

**Anne MEILHAC**

*Adjointe au Maire des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements  
Déléguée aux Mobilités, à la Voirie,  
aux Espaces Verts et à la Transformation  
de l'Espace public  
Conseillère Métropolitaine*



**Pierre BENARROCHE**

*Maire des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements  
de Marseille  
Conseiller Municipal*

